

Stage international de Judo à Sarrebruck pour les minimes et cadets (nés en 2003,04,05,06,07,08)

Interreg Judo Training – action 6 de la demande de concours FEDER de l'IJC

Il s'agit d'une action Interreg commune avec les partenaires du Luxembourg, de la Ligue Grand Est de Judo, de la Sarre, du Palatinat et de la Rhénanie.

Organisateur : Interreg Judo Cooperation

Personne de contact : Tom Schmit (Coordinateur Sportif) :

tom.schmit@interreg-judo.eu | Tel. +352 661 515 764

Partenaire : Saarländischer Judo Bund e.V. (fédération sarroise de judo)

Responsables : Michael Paulus, Karolin Schmitz

Lieu : stage, hébergement et restauration au sein de l'école de sport :

Hermann Neuberger Sportschule 4, 66123 Sarrebruck, Allemagne

Date : Vendredi 09.10.2020, 15h00 – Dimanche 11.10.2020, 13h30

Accueil : 09.10.2020, 15h00 – remise des clés des chambres

Fin de stage : 11.10.2020, 13h30 – après le déjeuner commun.

Horaires du stage : Les horaires des entraînements seront communiqués en début de stage.

Prière d'apporter également : maillot de bain et chaussures de course.

Particularité : Les championnats par équipe minimes de la Grande Région – les « **U15 Interreg Judo Team Championships** » (action 5 de la demande de concours FEDER) auront lieu samedi soir, le 10.10.2020.

Coûts du stage : 120 € / personne – stage, hébergement et pension complète inclus.

Les frais de participation doivent être réglés avant le **18.09.2020** par virement bancaire sur le compte suivant :

Titulaire du compte : Interreg Judo Cooperation

IBAN: LU18 0030 3165 2346 0000

BIC: BGLLLULL

Libellé: Interreg Judo Training Sarrebruck 2020 – Prénom
(très important !) Nom, Club (ou: club + nombre de participants)

Inscription : jusqu'au 18.09.2020 au plus tard,

par courriel à : vizepraesidentsport@judo.saarland,

CC : saarjugend@gmail.com

Participation : limitée à 60 inscriptions.

Entraîneurs : Franco Bartone et les entraîneurs des autres opérateurs de projet IJC.

Protection des données : les participants sont informés et approuvent que leurs données personnelles (nom, prénom, date de naissance, club / ligue de judo d'appartenance, etc) soient enregistrées et puissent être diffusées à la presse, dans des articles de promotion ou des rapports destinés au grand public. De même pour les droits d'image et de son.

COVID-19 : Le concept d'hygiène et les directives et recommandations d'action de la fédération sarroise de judo (SJB) doivent être minutieusement respectés tout au long du stage afin de minimiser tout risque d'infection. Tout participant qui ne respecte pas les règles prescrites peut être exclu du stage. En raison de l'évolution rapide de la situation sanitaire, les règles du SJB peuvent être adaptées à la situation actuelle à court terme et à tout moment.